



# EHPAD : ça ne peut plus durer !

**L**e 16 mai 2018 le Comité consultatif national d'éthique a publié (1) un constat particulièrement sévère sur la prise en charge des personnes âgées en France. Il évoque en effet, une «dénégation collective» du vieillissement se traduisant par une « maltraitance latente et non assumée». Il parle «d'institutionnalisation forcée» et de forme de «ghettoïsation» pour évoquer la concentration des personnes âgées dans les maisons de retraite. Le rapporteur du Comité souligne enfin une politique «inadéquate et irrespectueuse» envers les personnes vulnérables.

Aides-soignants, infirmiers, cadres de santé, ils sont nombreux à déplorer la dégradation de leurs conditions de travail en maison de retraite privée ou publique. Ils partagent ce sentiment que « *tout est fait pour inciter à la maltraitance* ». Pour une première, mardi 30 janvier 2018, les personnels des maisons de retraite étaient appelés à la grève avec le soutien de l'Association des directeurs au service des personnes âgées (AD-PA). Le Gouvernement a pensé faire taire le mouvement avec quelques mesurées, mais bien plus qu'une aide substantielle vers des établissements qui seraient en difficulté, le cri de colère des personnels alerte sur le sort réservé par la Nation à ses aînés. Voilà l'enjeu.

## La situation des EHPAD est inacceptable

Appelés à deux journées de grève nationale intersyndicale le 30 janvier et le 15 mars, ils dénoncent unanimement « *l'insuffisance des effectifs et des moyens* » dans un secteur où les taux d'accidents du travail et d'absentéisme sont trois fois supérieurs à la moyenne. Un appel à la mobilisation maintenu malgré l'annonce par la ministre de la santé, Agnès Buzyn, du déblocage de 50 millions d'euros en plus des 100 millions d'euros déjà accordés fin décembre. Un « *pansement sur une jambe de bois* », selon l'ensemble des organisations syndicales impliquées dans le mouvement.

Sous les coups de butoir des politiques d'austérité, les conditions de travail dans ces établissements continuent de se dégrader : accroissement des cadences, faiblesse des moyens et des rémunérations, turn-over régulier des personnels, non remplacement des maladies faute de propositions, etc. Les personnels souffrent gravement de ces situations qui placent au second plan les besoins des personnes âgées pourtant priorité affirmée des pouvoirs publics. La situation s'est encore aggravée récemment avec la suppression massive des emplois aidés, recrutés en nombre pour pallier au déficit de personnel sur les fonctions d'entretien et d'animation. Pour les personnels soignants, le ratio moyen d'encadrement en France est de 0,5 pour un résident (1/3 des établissements sont à moins de 0,4 !) alors qu'il est de 0,8 en Allemagne et en Belgique, et de 1,2 pour 1 résident au Danemark.



Nombre de personnels particulièrement éreintés et en colère ont fait remonter la réalité de leurs conditions de travail, comme ils le font depuis plusieurs semaines sur les réseaux sociaux sous le hashtag #BalanceTonEhpad. Ils témoignent des 4 à 5 minutes par patient pour lever, faire sa toilette matinale (c'est la « *méthode TMC* », pour « *tête, mains, cul* »), changer et habiller et des 3 à 4 minutes pour déshabiller, changer, soigner, et coucher. Sont décrits les mêmes rythmes effrénés pour les prises de repas et de médicaments. La pression ne s'arrête malheureusement pas là, elle est aussi comptable car chaque dépense, si minime soit-elle, est scrutée.

## Ce n'est pas qu'une affaire d'Etat

Si l'on a apprécié que certains députés interpellent la ministre de la Santé sur ce sujet, ce n'est pas qu'une affaire de financement d'Etat. Si la majorité des EHPAD (43 %) relèvent du secteur public ou du secteur privé à but non lucratif (31 %), le secteur privé commercial représente 26% des EHPAD. Mais, entre 1990 et 2014, 39.1 % des places d'hébergement ont été créées dans des EHPAD privés à caractère commercial, selon un rapport de France Alzheimer(2).

Depuis les années 1990, la privatisation des EHPAD en France a suscité la convoitise de nombreux investisseurs financiers étrangers qui se livrent une lutte sans merci dans le domaine de la « Silver Economy ». En France, les deux acteurs majeurs du secteur, côtés en Bourse, sont Korian, avec 2,9Md€ de chiffre d'affaire en 2016 et une croissance de 5%, et Orpéa avec 2,8Md€ en 2016 et un objectif déjà sécurisé de 3,1Md€ en 2017, selon leurs communiqués respectifs (2).

Ces deux groupes à fortes croissances ont attiré la convoitise des fonds d'investissements étrangers et ainsi en 2013 deux fonds d'investissements canadiens, le *Canada Pension Plan Investment Board* est rentré au capital d'Orpéa à hauteur de 15%, au cours d'une opération représentant un peu plus de 320M€, et en 2015, c'est Korian qui avait fait l'objet d'une offensive de *PSP Investments* en acquérant 14% du capital du groupe. Ces offensives financières témoignent de l'influence de plus en plus grande des profils de gestions privées des Ehpads et de l'aspect extrêmement lucratif de ce secteur, et transigent avec les conditions de travail des salariés du secteur et les conditions de vie des personnes âgées en Ehpads. Il est donc plus que nécessaire que les personnels et leurs représentants soient entendus par le Gouvernement afin que les personnes âgées ne soient pas livrées aux appétits jamais rassasiés de la finance.



### Des revendications qui relèvent de la dignité

L'intersyndicale CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT, FA-FPH, FO, FSU, SUD, UFAS et UNSA soutenue par l'AD-PA revendique :

- l'application d'un-e salarié-e par résident-e, dont 60 soignant-es pour 100 lits (préconisée par le rapport de l'Assemblée Nationale),
- l'augmentation du temps passé auprès des personnes âgées à domicile,
- l'abrogation de la réforme de la tarification des EHPAD et l'arrêt des baisses de dotations,
- le maintien de tous les effectifs en EHPAD (y compris des contrats aidés, qui doivent être intégrés et sécurisés),
- un financement pérenne de l'aide à domicile,
- la revalorisation des rémunérations et des perspectives professionnelles de carrières, dans le cadre du Statut et des Conventions Collectives Nationales, assortie d'un plan d'embauche et de formation à la hauteur des besoins et attentes pour l'ensemble du secteur de l'aide et de la prise en charge des personnes âgées.

## Des chiffres

**85 ANS** : La moyenne d'âge à l'entrée en établissement.

**1,5 millions** de personnes ont plus de 85 ans en France; d'ici 2050, 5 millions de Français auront plus de 85 ans.

**7 200 EHPAD** assurent l'accueil des personnes âgées et emploient environ **400 000 salariés**.

**728 000** C'était le nombre de résidents accueillis dans des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpads) fin 2016.

**6 POUR 10** : C'est le taux moyen d'encadrement. Les directeurs d'Ehpads en réclament 8 pour 10, les syndicats de salariés 10 pour 10. Les mieux dotés sont les établissements publics rattachés à un hôpital.

- l'arrêt des fermetures d'hôpitaux gériatriques et un plan permettant de restaurer ce réseau de soins,

### Surdité précoce du Gouvernement

Aucune amélioration des conditions de travail et des conditions de vie de nos aînés n'a été constatée à ce jour, aucun calendrier de négociation n'a été proposé.

Au contraire, le Gouvernement ne trouve rien de mieux que proposer une 2<sup>ème</sup> journée de solidarité, autrement dit de faire payer aux salariés les réductions fiscales qu'il octroie aux riches. Insupportable provocation lorsque l'on sait que la hausse de la CSG a été décidée pour compenser la suppression des cotisations

chômages et maladie prélevées sur les salaires et permettre une vraie-fausse augmentation de leur pouvoir d'achat (avec les résultats que l'on connaît pour les fonctionnaires), pour ensuite proposer de l'amputer par une 2<sup>ème</sup> journée de solidarité... La solidarité du capital elle n'est une nouvelle fois non sollicitée.

**Nul doute que de nouvelles mobilisations des professionnels du secteur de la prise en charge des personnes âgées, aide à domicile, EHPAD et Hôpitaux Gériatriques seront annoncées ses prochaines semaines. Le SNUTER-FSU revendique avec eux une politique ambitieuse pour nos aînés et pour les personnels qui passe par un plan massif de recrutements, la reconnaissance des qualifications et une tarification supportable pour les résidents et leur famille. A l'Etat libéral et individualiste, nous préférons un Etat interventionniste et solidaire. ■**

(1) <http://www.ccne-ethique.fr/fr/actualites/avis-ndeg-128-du-15-fevrier-2018-enjeux-ethiques-du-vieillessement-quel-sens-la>

(2) Lire le rapport Présidentielles : les propositions de France Alzheimer : [http://data.over-blog-kiwi.com/0/42/33/47/20170313/ob\\_8bbb75-francealzheimer-presidentielle-2017-we.pdf](http://data.over-blog-kiwi.com/0/42/33/47/20170313/ob_8bbb75-francealzheimer-presidentielle-2017-we.pdf)

(3) Lire le communiqué de presse du groupe Korian : [https://www.korian.com/globalassets/new-documents/2017/170208\\_korian\\_ca\\_2016\\_fr.pdf](https://www.korian.com/globalassets/new-documents/2017/170208_korian_ca_2016_fr.pdf) et celui du groupe Orpea : [http://www.orpea-corp.com/images/orpeafinance/pdf/Communiqués/2017/ORPEA\\_CA\\_2016\\_FR.pdf](http://www.orpea-corp.com/images/orpeafinance/pdf/Communiqués/2017/ORPEA_CA_2016_FR.pdf)

